

Aucun bilan mais de nombreuses incohérences

Tout comme pour les fermetures estivales, la CGT FAPT déplore l'absence de bilan concernant les ouvertures dominicales de 2024 et janvier 2025.



La CGT FAPT a pointé du doigt les incohérences dans les règles concernant nombre de dimanches travaillés :

- 3 dimanches dans l'année ?
- Plus de 3 dimanches ?
- 3 dimanches consécutifs ?
- Plus de 3 dimanches consécutifs ?

Face à ces contradictions, la direction a dû revoir ses règles : désormais, le travail dominical ne pourra excéder 3 dimanches consécutifs.

Pourtant, ces incohérences ont déjà eu des conséquences pour 17 salariés qui ont travaillé 7 dimanches consécutifs !

Les informations clés (valorisation des boutiques, récupération du repos dominical, répartition par contrat, âge, etc.), habituellement transmises chaque année, n'ont été communiquées aux élus qu'après insistance de vos élus CGT. Leur véracité ne pourra être vérifiée qu'en mars.

La CGT FAPT rappelle que l'engouement pour le travail dominical est avant tout une question de nécessité financière et non un choix librement consenti.

Nous réaffirmons notre exigence : une revalorisation salariale pour tous les salariés !

LA DELEGATION CGT AU CSEE DE LA DO IDF

TITULAIRES : Alparslan POYRAZ, Jérôme RONDEAU, Françoise BRASSEUR, Sandrine MARTINHO, Anthony TOUEILLES
SUPPLEANTS : Anna ALLAMELLE, Oualid BENZARTI, Virginie CULLIN, Amar LEVEUGLE, Marjory BOGANDA
Représentant syndical : Alain BERNIER